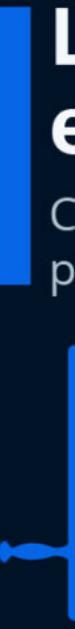


Ecrit par le 8 février 2026

# Les forces de l'ordre et la déontologie

## Les forces de l'ordre et la déontologie

Chiffres clés issus de l'étude "Déontologie et relations police-population" du Défenseur des droits



**69,1 %**

des policiers pensent que l'utilisation de plus de force que ce qui est prévu par les règles devrait être tolérée dans certains cas



**45,7 %**

des agents se disent insuffisamment formés aux droits des citoyens



**51,8 %**

considèrent que mener à bien la mission est prioritaire

**45,2 %**

considèrent que respecter le règlement est plus important

Étude menée auprès de 1 600 gendarmes et policiers entre juin 2022 et mars 2023 dans sept départements de France métropolitaine.

Source : Défenseur des droits




Une [récente enquête](#) réalisée par des chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et

Ecrit par le 8 février 2026

les institutions pénales (Cesdip) pour le Défenseur des droits met en lumière certaines attitudes dangereuses des [forces de l'ordre](#) vis-à-vis de la population et de la loi. L'étude, intitulée « Déontologie et relations police-population », a été réalisée entre juin 2022 et mars 2023 auprès de plus de 1 600 gendarmes et policiers dans sept départements de France métropolitaine. Les résultats sont inquiétants : 54,8 % des répondants considèrent par exemple qu'il existe souvent une contradiction entre efficacité et respect du règlement, et 69,1 % des policiers pensent que l'utilisation de plus de force que ce qui est prévu par les règles devrait être tolérée dans certains cas. Une large majorité (80,5 %) considéraient cependant le fait de donner un coup non justifié à un suspect comme grave ou très grave.

Si 53,3 % des répondants estimaient que leur mission première consiste à arrêter les délinquants et faire respecter la loi, près de la moitié des agents (45,7 %) se disaient cependant insuffisamment formés aux droits des citoyens. Malgré des interactions largement positives avec la population (70,8 % des répondants disaient avoir été remerciés au moins une fois lors du dernier mois), seuls 23,8 % des policiers et 34,3 % des gendarmes disaient pouvoir faire confiance aux citoyens pour se comporter comme il faut. De plus, 47,3 % considéraient ne pas avoir à informer et justifier de leur action devant les habitants. De façon intéressante, une large majorité des personnes ayant pris part à l'enquête (78,9 % des gendarmes et 72,7 % des policiers) se disaient assez ou très satisfaits de leur poste actuel.

De Valentine Fourreau pour Statista